

PREMIERE ANNEE, NO 1. QUEBEC, MAI, 1897.

LA CROIX

REVUE MENSUELLE DEVOUEE AUX INTERETS DE L'EGLISE

ABONNEMENT

CANADA ET ETATS-UNIS : 1 AN 40 CENTS

PAYS ETRANGERS : 1 AN 4 FR



ADVENIAT TUUM
REGNUM

J. U. BEGIN, EDITEUR-GERANT,
BOITE 26, B. P., QUEBEC,
CANADA.

F. S. LIMBROS, Compositeur, Ottawa, Ont.

LA CROIX

REVUE MENSUELLE

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Pour le Canada et les Etats-Unis : 1 an 40 cents.

Pour les pays étrangers de l'Union Postale : 1 an 4 fr.

Aux propagateurs de *La Croix* et à toute autre personne qui nous enverront la somme de trois abonnements ou plus, nous ferons une remise de 20 o/o.

Nota—Toutes les communications relatives à la rédaction ou à l'administration doivent être adressées à : J. U. Bégin, gérant de *La Croix*, Boîte 26, B. P., Québec.

SOMMAIRE DE CE NUMERO

— o —
Notre programme.—Mgr Merry del Val.—Elections provinciales.—Voilà l'ennemi :—Paroles de N. S. P. Léon XIII : Puissance ecclésiastique et puissance civile ; avant tout il faut être fils dévoué de l'Église.—Éclatante conversion.—Diana Vaughan et Léo Taxil.—Une gerbe d'histoires : la vache de l'Irlandais ; à l'école américaine.—Les Grands événements du mois : catastrophe épouvantable ; la guerre gréco-turque—Avis.—Revue des livres : les droits de l'Église dans la question manitobaine, par Justitia.—Théophile, un modèle de domestique malgache, par le R. P. V. Fontanié, S. J.

ABONNEZ-VOUS

A

LA CROIX

1 AN 40 CENTS



IN HOC
SIGNO
VINCES

LA CROIX

REVUE MENSUELLE DEVOUEE AUX INTERETS DE L'EGLISE

NOTRE PROGRAMME

— o —

Tout journal naissant doit faire sa profession de foi. La coutume et peut-être aussi la sagesse le veulent ainsi.

Il est quelquefois bon de trancher les questions.

D'autant plus que notre programme est facile à définir et à suivre.

Nous serons catholique avant tout.

C'est-à-dire, toutes les fois que les intérêts de l'Eglise et ceux d'un parti politique quelconque viendront en conflit, nous opterons pour les premiers.

C'est aussi dire que notre revue ne sera pas à proprement parler politique.

Pendant, les questions sociales, touchant toujours de près ou de loin aux intérêts de l'Eglise seront un objet spécial de nos écrits et de notre attention.

Nous ne négligerons pas les nouvelles locales et même de l'étranger, qui sont pour plusieurs une légitime distraction.

Nous demandons au public en général d'accueillir notre journal comme une œuvre de bonne volonté, et aux catholiques en particulier, ceux surtout que le zèle du bien ne laisse pas dormir, une petite part de leurs efforts en faveur de *La Croix*, qui, nous l'espérons, ne sera pas une graine jetée en mauvaise terre.

Le flot toujours montant du fleuve de l'impiété, qu'entraîne après elle la mauvaise presse, inonde déjà beaucoup de foyers canadiens. C'est pourquoi nous croyons de notre devoir de jeter, comme le font heureusement beaucoup d'autres, sur la scène du naufrage général, quelques épaves, qui seront

peut-être la planche du salut pour quelques-uns. Heureux, si nous pouvions seulement ajouter une infiniment petite partie à la couronne de gloire de Jésus-Christ.

LA CROIX.

MGR MERRY DEL VAL

Le 30 mars dernier, Québec avait l'honneur de recevoir dans ses murs Son Excellence Mgr Raphaël Merry del Val, délégué au Canada par le Souverain Pontife, Léon XIII.

La Croix, quoiqu'un peu en retard, vient humblement faire ses respectueux hommages à l'illustre représentant de Sa Sainteté.

On sait que la mission de Son Excellence a surtout pour objet la question des Écoles du Manitoba, mais de la nature des instructions qu'elle a reçues de Sa Sainteté, nous ne pouvons rien dire.

Mgr Merry del Val, à son arrivée à Québec, était accompagné de Mgr Gagnon et de M. l'abbé Arsenault qui étaient allés à sa rencontre à New-York. Son Excellence fut reçue à la gare de la ville par le V. G. Mgr C. A. Marois, et conduite au milieu d'une foule respectueuse à la basilique où eut lieu, accompagnée des cérémonies d'usage en de telles circonstances, la lecture du décret pontifical nommant Mgr Merry del Val délégué apostolique au Canada.

Son Excellence, depuis son arrivée dans le pays, a visité les principales places de la province, et elle a partout été accueillie avec les honneurs dus à sa distinction. Ici et là, elle a reçu une foule de délégations catholiques et de corps sociaux. A tous elle s'est montrée d'une bienveillance remarquable.

Pour ne parler que de chez nous, l'Université Laval lui a fait une magnifique réception, à laquelle il y a eu présentation d'adresse par le recteur Mgr C. K. Laflamme, et réponse de Son Excellence dans les termes les mieux appropriés.

Le 8 avril dernier, Mgr Merry del Val a présidé à Montréal une conférence des archevêques canadiens. Les séances,

au nombre de deux, ayant été tenues à huis clos, nous ne pouvons dire quelle décision on y a prise. Cependant, nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper que Son Excellence, par sa diplomatie aidée des prières que les fidèles font pour le succès de sa mission, ne quittera pas le Canada sans nous laisser un gage de paix et d'union de pensée entre les catholiques canadiens sur cette fameuse question des écoles du Manitoba, et qu'elle pourra déposer, en notre nom, aux pieds de Notre Saint Père, à son retour à Rome, un tribut filial d'amour et d'obéissance.

Vive le délégué apostolique ! Vive nos évêques !

A la dernière heure, les journaux nous informent que les archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Toronto et de Kingston, réunis en assemblée sous la présidence du délégué apostolique, ont envoyé à Sa Sainteté, Léon XIII, le télégramme suivant :

“ A Sa Sainteté Léon XIII,
Rome.

“ Les archevêques de Toronto et de Kingston et leurs suffragants, assemblés ici sous la présidence du délégué apostolique, présentent à Votre Sainteté l'expression de leur dévouement filial et de leur gratitude, heureux d'avoir au milieu d'eux votre représentant, dont ils partagent les sentiments. Et ils acceptent d'avance les instructions de Votre Sainteté, convaincus qu'elles seront des plus sages et des plus calculées pour sauvegarder les intérêts de la religion troublés au Canada en conséquence des derniers événements.”

A cette dépêche il a été répondu :

“ Le Saint-Père a appris avec beaucoup de plaisir la nouvelle de l'assemblée des archevêques de Toronto et de Kingston et de leurs suffragants, qui a eu lieu sous la présidence du délégué apostolique. Il a été très heureux de recevoir l'expression de leurs sentiments à cette occasion, et Il espère que ces sentiments auront le résultat tant désiré de sauvegarder les intérêts de la religion au Canada.

“ Signé,
RAMPOLLA,
Cardinal.”

Ceci confirme nos espérances.

A ces deux dépêches nous ajouterons avec toutes les réserves nécessitées dans ces graves circonstances, cet extrait d'u-

ne correspondance signée *** et adressée de Rome à l'Univers, de Paris, le 1 mai courant :

“ Le Souverain Pontife a reçu, hier, en audience privée l'ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège. S. Exc. M. Merry del Val est porteur d'intéressantes nouvelles de son fils, Mgr Raphaël Merry del Val, qui se trouve, on le sait, en mission extraordinaire au Canada comme délégué apostolique.

“ Ces nouvelles confirment pleinement les premières espérances qu'avait fait concevoir, dès le début, la mission de Mgr Merry del Val, pour la pacification des esprits et pour une solution satisfaisante de la question scolaire au Manitoba.”

ELECTIONS PROVINCIALES

Les élections générales d'une nouvelle députation à la législature ont eu lieu mardi, le 11 du courant.

L'administration Flynn qui était allée aux polls avec une majorité en chambre de dix-huit voix a été rejetée par le peuple. L'hon. F. Marchand, chef du parti libéral, est sorti victorieux par une majorité de plus de vingt-cinq voix.

Naturellement, les libéraux sont dans la jubilation et les conservateurs se plaignent de ce que le peuple n'a pas su apprécier leur politique. C'est peut-être vrai; mais nous ne récriminons pas, ce serait temps perdu.

Peu nous importe que ce soit M. Flynn ou M. Marchand qui commande la majorité, pourvu que cette majorité respecte les droits de l'Eglise, qui sont ceux de la justice et de la liberté.

En parlant de liberté nous prions nos lecteurs de ne pas la confondre avec la licence qui est un abus de la liberté, car bien souvent les partis politiques s'affublent du titre pompeux de libéral et n'ont guère souci de la liberté. Ils s'en servent comme d'un trompe-l'œil. Ils s'abritent de son manteau pour attirer à eux les foules qui à l'ordinaire se laissent facilement prendre au jeu.

Cependant, nous avons confiance que l'administration Marchand saura se faire appeler plus justement libérale, en écartant fermement les licenciés.

Depuis le 11 mai on parle beaucoup dans les journaux libéraux de réformes scolaires. On ne veut dans certains cercles rien moins qu'un bouleversement de notre système d'instruction. Tout briser pour tout recommencer, ce n'est pas le moindre défaut des têtes chaudes de notre siècle.

Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que notre système d'écoles soit défectueux ; il a, au contraire de bons résultats, vu les circonstances, les temps et les lieux où il est mis en application.

Mais, de même qu'une peinture plus ou moins bonne peut être refaite de quelques coups de pinceau, si le peintre est artiste, ainsi, notre système scolaire peut être rendu plus près de la perfection, par quelque nouvelle loi, si le législateur est compétent en la matière.

Réformons, s'il y a lieu à réformation, mais soyons sages. Pesons bien toutes choses. Evitons de nous donner un système pire que celui qui nous a déjà donné des preuves satisfaisantes de bons effets.

VOILA L'ENNEMI !

L'esprit de parti, le voilà, l'ennemi ! Vous pouvez m'en croire, et c'en est un tenace, tort, presque irrésistible. C'est un ennemi qui ne raisonne pas, qui n'entend rien, voit tout en noir ou tout en blanc, ou vous attaque pour la seule raison qu'il croit trouver en vous du rouge ou du bleu. Il vous fait faire les choses les plus absurdes quand vous n'y pensez à deux fois.

Car c'est lui qui nous fait désobéir à nos évêques sur le prétexte qu'ils sont eux-mêmes des partisans d'une misérable politique, tandis que leur sollicitude veut prendre soin de nos âmes.

C'est lui qui nous divise, lorsque nous devrions être unis, et nous entraîne au mal, lorsque nous devrions être inclinés vers le bien ; qui s'empare peu à peu de notre intelligence et l'occupe tout entière après en avoir chassé certaines facultés naturelles que Dieu y avait mises.

Allons ! soyons hommes ! j'entends : hommes raisonnables.

PAROLES DE N. S. P. LEON XIII

— 0 — PUISSANCE ECCLESIASTIQUE ET PUISSANCE CIVILE

Dieu a (donc) divisé le gouvernement du genre humain entre deux puissances : la puissance ecclésiastique et la puissance civile ; celle-là préposée aux choses divines, celle-ci aux choses humaines, chacune d'elles en son genre est souveraine ; chacune est renfermée dans des limites parfaitement déterminées et tracées en conformité de sa nature et de son but spécial. Il y a donc comme une sphère circonscrite, dans laquelle chacune exerce son action *jure proprio*. Toutefois leur autorité s'exerçant sur les mêmes sujets, il peut arriver qu'une seule et même chose ressortisse à la juridiction et au jugement de l'une et de l'autre puissance. Il était donc digne de la sage Providence de Dieu, qui les a établies toutes les deux, de leur tracer leur voie et leur rapport entre elles. *Les puissances qui sont ont été disposées par Dieu* (1). S'il en était autrement, il naîtrait souvent des causes de funestes contentions et de conflits, et souvent l'homme devrait hésiter, perplexé, comme en face d'une double voie, ne sachant que faire, par suite des ordres contraires de deux puissances dont il ne peut en conscience secouer le joug. Il répugnerait souverainement de rendre responsable de ce désordre la sagesse et la bonté de Dieu qui, dans le gouvernement du monde physique, pourtant d'un ordre bien inférieur, a si bien tempéré les unes par les autres, les forces et les causes naturelles, et les a fait s'accorder d'une façon si admirable, qu'aucune d'elles ne gêne les autres, et que toutes dans un parfait ensemble, conspirent au but auquel tend l'univers.

Il est donc nécessaire qu'il y ait entre les deux puissances un système de rapports bien ordonné, non sans analogie avec celui qui, dans l'homme, constitue l'union de l'âme et du corps. On ne peut se faire une idée juste de la nature et de la force de ces rapports qu'en considérant, comme Nous l'avons dit, la nature de chacune des deux puissances, et en tenant compte de l'excellence et de la noblesse de leurs buts, puisque l'une a pour fin prochaine et spéciale de s'occuper

des intérêts terrestres, et l'autre de procurer les biens célestes et éternels. Ainsi, tout ce qui dans les choses humaines est sacré à un titre quelconque, *tout ce qui touche au salut des âmes et au culte de Dieu, soit par rapport à sa nature, soit par rapport à son but, tout cela est du ressort de l'autorité de l'Église.*

(Extrait de l'encyclique IMMORTALE DEI.)

(1) Rom., XIII.

AVANT TOUT IL FAUT ÊTRE FILS DEVOÛÉ DE L'ÉGLISE

Avant tout, il est nécessaire que tous les catholiques dignes de ce nom se déterminent à être et à se montrer les fils très dévoués de l'Église; qu'ils repoussent sans hésiter tout ce qui serait incompatible avec cette profession; qu'ils se servent des institutions publiques, autant qu'ils le pourront faire en conscience, au profit de la vérité et de la justice; qu'ils travaillent à ce que la liberté ne dépasse pas la limite posée par la loi naturelle et divine; qu'ils prennent à tâche de ramener toute constitution publique à cette forme chrétienne que Nous avons proposée pour modèle (1). Ce n'est pas chose aisée que de déterminer un mode unique et certain pour réaliser ces données, attendu qu'il doit convenir à des lieux et à des temps fort disparates entre eux. Néanmoins, il faut avant tout conserver la concorde des volontés et tendre à l'uniformité de l'action. On obtiendra sûrement ce double résultat si chacun prend pour règle de conduite les prescriptions du Siège Apostolique et l'obéissance aux Évêques que *l'Esprit-Saint a établis pour régir l'Église de Dieu.*

(Extrait de l'encyclique IMMORTALE DEI.)

(1) Voir l'encyclique *Immortale Dei*.

ECLATANTE CONVERSION

Le Révérend Basile Maturin, de l'ordre des *Pères de Cowley*, d'Oxford, Angleterre, un des plus savants et des plus brillants prédicateurs de l'église anglicane, vient d'abjurer solennellement le protestantisme au collège jésuite de Beaumont.

Depuis Newman et Manning, c'est certainement la plus éclatante conversion au catholicisme qui se soit faite dans l'église anglicane.

Le Révérend B. Maturin est âgé de cinquante ans. C'est un homme grave unissant la science à la vertu. Il n'a donc pas pris sa décision à la légère. On dit que depuis longtemps il désirait entrer dans le sein de l'église catholique, et plusieurs fois on avait même annoncé, à tort, sa conversion, qui est, aujourd'hui, un fait accompli. Espérons que ce bel exemple sera suivi d'autres non moins consolants pour l'Église.

DIANA VAUGHAN ET LEO TAXIL

Enfin, la lumière est faite ! Léo Taxil est un imposteur et Diana Vaughan, cette femme dont les journaux ont tant parlé, cette maçonne convertie au catholicisme, est un mythe. Elle n'existe pas.

Toute cette histoire de Diana Vaughan est une affaire montée par Taxil. Depuis douze ans ce maçon faux-converti trompe le public, et il a déclaré lui-même à Paris, le 19 avril dernier, qu'il achevait ce jour-là un complot de mystification commencé le 19 avril 1885.

Il ne pouvait être plus cynique.

Si Taxil eût existé dans un autre temps, il aurait sans doute été logé au poste de police en attendant de purger au bagne une condamnation bien méritée.

Des catholiques éminents avaient vu sous la peau du faux converti l'oreille d'un lâche et d'un traître, et plutôt que de se faire déshabiller, Taxil a préféré, sans doute par un reste de dignité ou peut-être d'habileté, se montrer lui-même ce qu'il était. Mais son imposture de douze années lui a été clouée au front par les huées d'un nombreux public, lorsqu'il en a fait la révélation le 19 avril. Non seulement des catholiques, mais des maçons mêmes et des impies ont trouvé Taxil dégoûtant.

De tout cela, l'Église s'en servira pour écraser la franc-ma-

gonnerie, tant il est vrai que les avantages mêmes remportés dans le temps par les ennemis de Dieu tournent à sa gloire. Et comme le dit très bien, *La Croix*, de Paris, la fuite officielle de Taxil du camp catholique où il trahissait, marquera ce jour parmi les bons jours de l'Église.

UNE GERBE D'HISTOIRES

LA VACHE DE L'IRLANDAIS

Un catholique irlandais menait quelquefois sa vache paître près du pré d'un ministre protestant. Un jour, la vache mal surveillée passe dans la propriété du clergyman. Celui-ci s'en aperçoit et appelle le propriétaire de la bête : " Je suis en droit de vous faire un procès, mais, réflexion faite, je ne vous mènerai pas devant le juge si vous voulez venir à mon église, dimanche. " Notre homme, alléché par l'offre, répondit : *All right !* Le dimanche arrivé, il s'en va en effet au temple, joie et triomphe du clergyman ! A quelques heures de là, toujours dans la matinée, le ministre sort et rencontre par hasard son nouveau paroissien.

" A la bonne heure, dit le révérend, vous êtes venu chez moi ce matin, je vous félicite, mais où allez-vous donc maintenant ?—Quelle question ! répond notre homme, je vais à l'église catholique.—Vous avez accompli le précepte chez moi, ce n'est pas nécessaire d'aller à votre église, pourquoi faire ?—Oui, je suis allé, il est vrai, au temple ce matin, *mais c'était pour ma vache*, maintenant, je vais de ce pas à l'église catholique, *mais pour moi !*"

(*Annales Salésiennes.*)

A L'ECOLE AMERICAINE

Le professeur : Oui, mes enfants, les cheveux de notre tête sont tous comptés.

—Alors, quel est le numéro de celui-ci, monsieur ? interrompt le petit Johnny, qui venait de s'arracher un cheveu et le présentait en riant au professeur.

—Ça, c'est le numéro un, Johnny, et voilà les numéros deux, trois, quatre, cinq réplique le professeur en tirant,

à chaque fois, un cheveu de la tête du petit moqueur. Maintenant, veux-tu en connaître le total ?

—Aïe ! aïe ! non, monsieur.

Le nouveau titulaire du siège archiépiscopal de Montréal, laissé vacant par la mort de Mgr Fabre, sera, nous dit-on, ou Mgr Paul Tarocque, évêque de Sherbrooke, ou M. le chanoine Z. Racicot, de Montréal.

LES GRANDS EVENEMENTS DU MOIS

CATASTROPHE EPOUVANTABLE

Une catastrophe épouvantable a jeté tout Paris dans le deuil, le 5 mai courant. On avait organisé à grands frais sur la rue Goujon un immense bazar de la charité. Tout allait bien. Le nonce apostolique, Son Exc. Mgr Clari, venait de laisser les salles du bazar combles de visiteurs de toutes les classes de la société, lorsque la lampe d'un cinématographe mit le feu à des draperies et, en un clin d'œil les flammes s'élevèrent dans des proportions désespérantes. Ce fut alors panique générale. Dire tous les cris, les plaintes, les gémissements, les scènes déchirantes de cette catastrophe, c'est impossible. On ne se rappelle pas d'avoir rien vu d'aussi terrifiant à Paris, à part l'incendie de l'opéra-comique en 1887. Les victimes sont au nombre de 294, dont 126 ont perdu la vie au milieu des tortures les plus atroces. La duchesse d'Angoulême ; la vicomtesse de Damas ; la comtesse de Vallin ; la Révde. Sœur Guiroux de Fennon, des filles de la charité ; la baronne de Saint-Didier ; les comtesses Hunolstein et d'Hinnisdale, parentes du marquis de Lévis qui a visité le Canada, il y a deux ans ; et beaucoup d'autres personnes illustres sont au nombre des morts.

Bénédissons la main de Dieu, dont les secrets sont impénétrables. Sans doute que tant de victimes martyres de la charité obtiendront devant Lui miséricorde pour cette pauvre France.

LA GUERRE GRECO-TURQUE

Depuis plus d'un mois (17 avril 1897) la Grèce et la Turquie sont aux armes. La cause immédiate de la guerre est l'envoi de troupes par les Grecs dans l'île de Crète pour protéger leurs fils qui ont à souffrir constamment des exactions des Turcs musulmans de l'île. Mais les causes premières remontent plus haut. Elles sont, nous dit le *XXe Siècle*, de Bruxelles : 1o les efforts faits par le slavisme et secrètement encouragés par la Russie, pour s'implanter dans la Macédoine, efforts qui ont eu pour résultat d'enlever petit à petit à la Grèce des clients séculaires pour les tourner contre elle en ennemis mortels ; 2o la Grèce ne pouvait, sans se déshonorer, souffrir plus longtemps cet empiètement du slavisme sur des peuples cultivés par elle et le massacre de ses fils en Crète, sourdement ourdi par la Turquie.

Les premiers combats furent à l'avantage des Grecs. Ensuite, des victoires partielles furent remportées de part et d'autre. Mais la Grèce, étant moins armée que sa rivale, ne peut soutenir les coups de la Turquie. Il n'est donc pas douteux que la paix ou au moins un armistice soit conclu. D'après le *Daily Telegraph*, de Londres, le sultan turc serait disposé à cesser les hostilités aux conditions suivantes : 1o retrait des troupes grecques envoyées en Crète ; 2o rétablissement de la frontière hellène fixée par le traité d'Andrinople (ce qui implique la rétrocession de la Thessalie) ; 3o paiement d'une indemnité par la Grèce. La dynastie du roi de la Grèce, George, ne survivrait pas à une pareille abdication d'honneur.

Les puissances européennes vont être obligées d'intervenir.

D'après les dernières nouvelles reçues une suspension d'armes de dix-sept jours a été conclue, le 20 mai courant.

—♦♦♦—

Nous donnons plus loin le récit des aventures d'un cuisinier malgache vraiment typique, dû à la plume pleine de verve du Rév. Père Fontanié, de la compagnie de Jésus, missionnaire à Madagascar. On ne lira pas sans intérêt cette pièce qui est une magnifique peinture de mœurs malgaches. C'est intitulé "Théophile."

AVIS

— 0 —

Nous adressons ce numéro de *La Croix* à plusieurs personnes qui n'y ont pas encore souscrit, et nous espérons que le prix réellement modique de l'abonnement—40 cents par année—ne sera pas l'obstacle qui les fera ne pas s'abonner.

A toute personne qui nous enverra trois abonnements annuels payés ou plus, nous ferons une remise de 20 o/o.

REVUE DES LIVRES

— 0 —

LES DROITS DE L'EGLISE DANS LA QUESTION MANITOBAINE PAR JUSTITIA

Tel est le titre d'un nouveau pamphlet édité par la populaire maison Léger Brousseau, de Québec.

“Que les catholiques aient, nous dit l'auteur, l'impérieux devoir de suivre en pareille matière (la question scolaire au Manitoba) la direction que leur donne l'épiscopat, cela découle naturellement et nécessairement des droits indéniables de l'Église.”

L'auteur fait ensuite une démonstration suivie de sa thèse en s'appuyant : 1o sur la raison humaine ou le droit naturel ; 2o sur la doctrine de l'Église elle-même.

Nous ne pouvons que féliciter Justitia de son travail qui est destiné à éclairer le peuple sur une question qu'il semble ne pas comprendre du tout et un devoir qu'il saisit encore moins.

L'ouvrage est en vente chez l'éditeur et les libraires au prix de 10 cents.



THEOPHILE

UN MODELE DE DOMESTIQUE MALGACHE

ARRIVÉ depuis quelques mois à Madagascar, j'étais occupé à construire l'église et l'école de mon district d'Alrobia. Parmi les manœuvres qui servaient les maçons, je distingué un être laid, difforme, à l'air hébété, maladroit, ne sachant se servir ni de ses pieds, ni de ses mains, ni de son intelligence, souffre-douleur et chair à corvée de tous ses compagnons.

— "Comment t'appelles-tu ? — *Théoufilou*. — D'où viens-tu ? — D'Ambositra. — Es-tu esclave ? — Non. — Pourquoi donc sers-tu Raintavy ? te donne-t-il de l'argent ? — Pas un grain de riz. — Veux-tu me suivre, je te ferai libre ? — Oui, mon Père. "

Aussitôt fait que dit ; d'un marmiton, pétrissant la boue, je fis mon cuisinier ; ce qui explique pourquoi longtemps ma soupe ressembla à un mortier dégoûtant. Mais à Madagascar on n'y regarde pas de si près. Tant pis pour mon estomac : j'avais mis la main sur un cuisinier non voleur, chose inouïe dans le pays. Ce qui n'empêche pas qu'à force de cuisiner, mon idiot Théophile ne devînt à la longue le plus fameux cuisinier de la mission. Voici comment.

Toutes les fois que nous montions à la capitale betsiléo, les cuisiniers de notre résidence, voyant arriver Théophile, se croisaient les bras, et le mettaient à toutes les sauces ; et machinalement, par routine, Théophile apprit tous les secrets de son art... sauf la propreté. Mais avant d'en venir là, de combien d'indigestions Théophile n'a-t-il pas grevé mon estomac !

Le jour de son entrée en fonctions, il commença par mettre le feu à la cuisine, très innocemment, comme tout ce qu'il faisait. Je lui dis : " fais-moi cuire deux œufs pour mon souper. — Connais pas ! — Imbécile ! Tu fais chauffer de la graisse dans la poêle, et lorsqu'elle est bouillante tu y jettes les œufs. " Théophile m'assura qu'il avait compris. Il exécuta en effet mes ordres à la lettre, mais j'avais eu le malheur de ne pas lui dire de casser les œufs. Il les jeta tout entiers avec

la coque, dans la graisse bouillante, qui les fit éclater comme des bombes : il n'en fallut pas davantage pour mettre le feu à ma modeste cuisine, couverte en paille.

Un autre jour, je lui dis de me faire un bifteck et de le frapper avec le battoir pour le rendre plus tendre. Il se mit à le frapper, en effet, mais devinez avec quoi ? Sur sa cuisse nue ! Heureusement que le feu purifie tout.

Théophile avait le respect inné de l'autorité et de la hiérarchie ; il le manifestait à sa manière en servant à mes hôtes un nombre de plats et aussi de couverts, en rapport avec leur dignité. Au supérieur de la mission, il servait deux couverts, assiettes, fourchettes, cuillères ; au président de Fianarantsoa, trois. Quand Monseigneur fit sa visite, Théophile lui donna pour couvert un immense plat en guise d'assiette, la cuillère à soupe, et le grand coutelas de la cuisine ; et pour verre le vaste bol qui servait de soupière ; la bouteille lui paraissant trop disproportionnée à la dignité épiscopale, il mit sur la table la plus ventrue des dames-jeannes. A Madagascar, en effet, la grandeur des plats et la quantité de nourriture est en raison directe du nombre des honneurs, et j'ai surpris tel gouverneur soi-disant civilisé, assis par terre, sur une natte, les manches retroussées jusqu'aux coudes, les mains suintant la graisse, devant un immense plat, j'allais dire une auge, rempli de riz, de viande, de brèdes et de sauce.

L'intégrité de Théophile me faisait passer sur ces petits défauts ; et je puis me vanter d'avoir été peut-être à Madagascar le seul Européen qui n'ait pas été volé par son cuisinier. Théophile prenait les intérêts de son maître jusqu'à l'excès. Que de fois il m'a réservé, le soir, dissimulée sous une sauce, la modeste part de fricot que je lui avais donnée, le matin, pour lui et mes autres employés, au grand désespoir de ces derniers, réduits comme lui à manger le riz sec !

Un vendredi saint, je lui donnai le reste d'un plat d'herbes qu'il m'avait servi à midi ; je voulais ne rien prendre le soir ; mais je comptais sans Théophile, qui, plus sévère encore que moi en abstinence, ne toucha point aux herbes, et, malgré moi, me servit à souper.

A Madagascar, il est d'usage qu'une chose prêtée est une

chose perdue, quand le maître l'oublie ou ne la réclame pas. Que d'objets, même de valeur, ainsi prêtés par les Européens sont honnêtement volés par les Malgaches ! Je n'ai guère subi ces inconvénients : Théophile veillait et faisait rentrer au logis les moindres objets. Un jour, j'avais fait cadeau au gouverneur d'une bouteille de liqueur : le soir, Théophile pénétrait audacieusement chez Son Excellence, réclamant la bouteille et prétendant que je n'avais donné que le contenu !

A propos de bouteilles, voici un autre trait bien édifiant du dévouement de Théophile à son maître. Il faut savoir que les bouteilles sont rares et par suite coûtent cher, à Madagascar. Or, un jour, quatre explorateurs français, abondamment rétribués et fournis par des Compagnies minières, avaient reçu l'hospitalité dans mon humble logement. Pour leur tournée à Madagascar, ces messieurs s'étaient payé la bagatelle de 10,000 fr. de liquides : Bordeaux, Champagne, liqueurs, bière, etc... Ma pauvre table boîteuse, trop habitée, hélas ! à ne supporter que la *gargoulette* d'eau claire, chancelait comme un homme ivre sous le poids de ces spiritueux de première marque. C'étaient, tous les jours, des hécatombes de bouteilles. Les cuisiniers et domestiques malgaches de ces messieurs, toujours prêts à exploiter le *vahaza*, avaient obtenu facilement la permission de vendre les bouteilles vides. C'était pour eux un casuel énorme ; et, pour le grossir, ils s'emparèrent des trois ou quatre bouteilles vides qui dormaient dans la poussière de ma prétendue cave. Ils avaient compté sans Théophile qui surveillait toutes leurs démarches. Le soir, en plein dîner, il fit irruption dans la salle à manger et hurla à brûle-pourpoint : " Mon Père, les domestiques des voyageurs vous volent les bouteilles ! " Grand émoi ! Mes hôtes voulurent savoir de quoi il s'agissait, ils infligèrent une correction aux auteurs du larcin, et décidèrent qu'à l'avenir toutes les bouteilles vides seraient pour Théophile. La nuit, pour se venger, les voleurs dénoncés l'assommèrent en conscience ; mais il les laissa faire : peu lui importait d'être battu, puisqu'il avait sauvé les bouteilles de son maître !

Au reste, Théophile ne se contentait pas de faire la cui-

sine et la police. Le soin qu'il prenait à mes intérêts donna du génie à cette idiot maladroit, et pour épargner, il finit par apprendre tous les métiers. Jamais désœuvré, il quittait la queue de la poêle pour prendre le manche de la bêche ou la truelle, ou la scie, ou la varlope. Grâce à lui, dans un pays où les indigènes refusaient tout travail, je pus construire en trois mois mon église, ma résidence, mes écoles et les résidences de mes inspecteurs et maîtres d'école.

Il alla dans les postes de mon district réunir tous les grands élèves, et me demanda de les loger et nourrir à la cuisine. Il se mit à la tête de ce régiment, qui ne le respectait guère, mais qui l'aimait beaucoup. Il envoyait l'un puiser de l'eau, l'autre faire des briques, un troisième porter le mortier : lui, faisait tout à la fois, et n'ayant guère le temps de faire la cuisine pour tout ce monde et pour moi durant le jour, il y passait une partie de la nuit. Bref, avec tous ces auxiliaires, nous posions la première pierre le 10 août, et le 21 novembre toutes les constructions étaient finies.

Mais Théophile ne se reposa pas pour cela ; il creusa dans mon emplacement huit cents immenses trous, les remplit de fumier et y planta toutes sortes d'essences et d'arbres fruitiers d'Europe et des colonies : eucalyptus, lilas, pommiers, figuiers, bananiers, vignes, etc. Aujourd'hui, après cinq ans de soins, mon emplacement est un magnifique jardin anglais, et le clocher lui-même, bâti par Théophile, disparaît au milieu des jeunes eucalyptus, colosses de cinq ans, arrosés des sueurs de mon cuisinier, je ne parle pas des humbles salades, oignons, fraises, choux, qu'il cultive à l'ombre de ces géants.

R. P. V. FONTANIÉ, S. J.

(A suivre.)

EN VENTE

A

L'IMPRIMERIE L. BROUSSEAU

— o —

LA CAMPAGNE POLITICO-RELIGIEUSE, PAR JUSTITIA. — Magnifique brochure de 175 pages, imprimée avec goût, recommandable à tous ceux qui veulent des renseignements précis sur cette fameuse campagne politico-religieuse, de 1896-97. — Prix, 30 cents plus les frais d'expédition.

LES DROITS DE L'ÉGLISE DANS LA QUESTION MANITOBAINE, par Justitia. — Cette brochure ne se vend que 10 cents plus les frais d'expédition.

VIE DE N. S. JÉSUS-CHRIST, par le R. P. Frédéric de Ghylde, O. S. F. — Beau volume in 8 de 335 pages, enrichi de 33 gravures choisies de Terre-Sainte, accompagnées de légendes explicatives. Prix 75 cents plus les frais d'expédition.

UNE FLEUR DU CARMEL, LA PREMIÈRE CARMÉLITE CANADIENNE, MARIE-LUCIE-HERMINE FRÉMONT, par le R. P. Antoine Braun, de la compagnie de Jésus. — in 8. Prix 75 cents plus les frais d'expédition.

TOUTES SORTES

D'IMPRESSIONS

ET DE

RELIURES

Executées à des prix modérés et avec un

FINI

DEFIANT LA CONCURRENCE

IMPRIMERIE L. BROUSSEAU

11 et 13 rue Buade,
QUEBEC.